L'ADEME RETIENT LES 16 PREMIERS TERRITOIRES LABELLISÉS « ÉCONOMIE CIRCULAIRE »

Ce lundi 7 septembre, l'Agence de la transition écologique (Ademe) a publié la liste des 16 premiers territoires labellisés « économie circulaire ».



Rédigé par **ADEME** le 28/09/2020

Ce lundi 7 septembre, l'Agence de la transition écologique (Ademe) a publié la liste des 16 premiers territoires labellisés « économie circulaire ». Ces territoires ont été retenus en juillet, parmi 32 candidats. Initialement, 42 territoires ont contribué à la démarche en testant le référentiel du label.

La sélection des 16 territoires constitue un premier pallier, explique l'Ademe. À ce stade, le label permet aux territoires retenus *« [d'accéder] à un outil qui les aide concrètement à définir leur stratégie d'actions »*. Les paliers suivants prendront en compte l'intégralité du référentiel, afin d'évaluer la performance globale des lauréats. Cette évaluation sera disponible en 2021. Ce référentiel a été construit par l'Ademe, en collaboration avec différents acteurs concernés, tels que l'Assemblée des communautés de France (AdCF), Amorce, Orée, l'Institut de l'économie circulaire, le Cercle national du recyclage (CNR), France Nature Environnement (FNE), ainsi que le ministère de la Transition écologique.

Les 16 territoires labellisés sont composés de huit collectivités à fiscalité propre : Amiens Métropole (Somme), Caux Seine Agglo (Seine-Maritime), l'Eurométropole de Strasbourg (Bas-Rhin), Lesneven Côte des légendes (Finistère), le Pays d'Iroise Communauté (Finistère), Pau Béarn Pyrénées (Pyrénées-Atlantiques), Cœur du Var (Var) et la Communauté intercommunale du Nord de la Réunion (La Réunion).

À cette liste s'ajoutent huit syndicats de gestion des déchets : le syndicat pour la valorisation et l'élimination des déchets de l'agglomération caennaise (Syvedac) (Calvados), le syndicat mixte départemental d'études et de traitement des déchets ménagers et assimilés de la Vendée (Trivalis), le syndicat mixte de collecte et de traitement des ordures ménagères nord de la Charente-Maritime (Cyclad), le syndicat intercommunal de collecte et de valorisation des déchets du Libournais Haute-Gironde (Smicval), le syndicat de l'Entre-deux-Mers-Ouest pour la collecte et le traitement des ordures ménagères (Gironde) (Semoctom), Bil Ta Garbi (Pyrénées-Atlantiques), Valorizon (Lot-et-Garonne) et le Syndicat du Bois de l'Aumône (Puy-de-Dôme).

Plus d'informations sur le label : https://www.optigede.ademe.fr/demarche-territoriale-economie-circulaire-referentiel